

Rentrée Septembre 2026 : Afin de **privilégier le meilleur accueil possible** pour la rentrée, nous proposons aux élèves de **Maternelles** ainsi qu'aux élèves de **CP**, une **rentrée échelonnée**. Merci de lire **attentivement** les informations ci-dessous :

	CE1- CE2- CM1- CM2	CP	Maternelles 1 <u>PS/MS</u> Mme Joëlle Belfiori	Maternelles 2 <u>PS/MS</u> Mme Aurélie Neyrinck	Maternelles 3 <u>GS</u> Mme Sandrine Joannais
Mardi 1^{er} septembre	● 8h30 ● devant le grand portail Collège/Lycée	● 8h30 ● <u>Uniquement 1^{er} groupe</u> (= les élèves dont le nom de famille commence par la lettre A jusqu'à la lettre F incluse). ● devant le grand portail collège/Lycée	● 8h45 ● <u>Uniquement MS</u> (pas de PS) ● au petit portail école (porte vitrée Ecole côté maternelle)	● 8h45 ● <u>Uniquement MS</u> (pas de PS) ● au petit portail école (porte vitrée Ecole côté maternelle)	● 8h45 ● <u>Uniquement 1^{er} groupe</u> (= les élèves dont le nom de famille commence par la lettre A jusqu'à la lettre L incluse). ● au petit portail école (porte vitrée Ecole côté maternelle)
Jeudi 03 septembre	● 8h30 ● devant le grand portail Collège/Lycée	● 8h30 ● <u>Uniquement 2^{ème} groupe</u> (= les élèves dont le nom de famille commence par la lettre G jusqu'à la lettre Z incluse). ● devant le grand portail Collège/Lycée	● 8h45 ● <u>Uniquement PS</u> (pas de MS) ● au petit portail école (porte vitrée Ecole côté maternelle)	● 8h45 ● <u>Uniquement PS</u> (pas de MS) ● au petit portail école (porte vitrée Ecole côté maternelle)	● 8h45 ● <u>Uniquement 2^{ème} groupe</u> (= les élèves dont le nom de famille commence par la lettre M jusqu'à la lettre Z incluse). ● au petit portail école (porte vitrée Ecole côté maternelle)
Vendredi 04 Septembre	Toutes les classes, tous les élèves, aux horaires habituels (8h20/8h30) à la porte vitrée Ecole côté maternelle.				



INSTITUT SAINT JOSEPH

Ecole – Collège – LP – LEGT - STS

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027 (Ecole)

Infos importantes :

- La cantine fonctionnera **dès le jour de la rentrée** le mardi 1^{er} septembre
- L'étude du soir sera elle aussi mise en place **dès le jour de la rentrée** le mardi 1^{er} septembre
- (!) En revanche, attention, les garderies du matin et du soir ne seront mises en place qu'à **compter du vendredi 04/09**

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DURANT L'ANNEE

<u>Classes</u>	<u>Horaires du matin</u>		<u>Horaires de l'après-midi</u>	
<u>Maternelles</u> <u>PS/MS/GS</u>	Accueil de 8h20 à 8h30 Petit portail école	11h30	13h00	16h00 (sortie petit portail école)

<u>Primaires</u> <u>CP/CE1/</u> <u>CE2/CM1/CM2</u>	accueil de 8h20 à 8h30 Petit portail école	11h30	13h00	16h05 (sortie grand portail collège/lycée)
---	--	-------	-------	---

Pour la sécurité et le bien-être de toutes et tous, merci de bien respecter ces horaires.

Etude et Garderies :

- L'école assure une **garderie payante** tous les matins à partir de **7h30 jusqu'à 8h15** et tous les soirs à partir de **16h10 jusqu'à 17h15 OU 18h**. (**Attention, au-delà de 16h15**, les élèves seront **considérés comme inscrits** à la garderie pour les maternelles et à l'étude pour les classes élémentaires)
- Une **étude payante** est assurée tous les soirs de **16h15 à 17h15**. Merci de prévoir un cahier de devoirs/brouillon pour les élèves inscrits. (**Pas de sortie anticipée autorisée**)
- **Attention** : les jours de départ en vacances, il n'y aura le soir ni garderie, ni étude, ni activités périscolaires. Sortie pour tous à 16h05.

Comment nous joindre ?

☎ ACCUEIL : 04 92 00 47 47 SECRETARIAT : 04 92 00 47 46 COMPTABILITE : 04 92 00 47 45

➔ *sur le WEB* : www.stjoseph-nice.com

➔ *par courrier électronique* :

Chef d'Etablissement 1° degré c-neyrinck@stjoseph-nice.com

Secrétariat administration@stjoseph-nice.com

Comptabilité comptabilite@stjoseph-nice.com

Equipe d'animation pastorale catechese@stjoseph-nice.com

Dates des vacances scolaires :

VACANCES SCOLAIRES ANNEE 2026/2027 ACADEMIE DE NICE (ZONE B)								
	TOUSSAINT	NOEL	HIVER	PRINTEMPS	ASCENSION	ETE	<u>JOURS FERIES</u>	Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués
DEPART	VENDREDI 16/10/2026	VENDREDI 18/12/2026	VENDREDI 19/02/2027	MARDI 16/04/2027	MARDI 04/05/2027	<u>MARDI</u> 29/06/2027	Lundi de Pâques 29 mars 2027	
RENTREE	LUNDI 02/11/2026	MARDI 04/01/2027	LUNDI 08/03/2027	LUNDI 03/05/2027	LUNDI 10/04/2027		Lundi de Pentecôte 17 mai 2027	

Organisation pédagogique de la rentrée SEPTEMBRE 2026 :

MATERNELLES 1 PS/MS Madame BELFIORI Joëlle et Madame Emilie BEAUSSART

MATERNELLES 2 PS/MS Madame NEYRINCK Aurélie et Madame Salma KAMIL

MATERNELLES 3 GS Madame JOANNAIS Sandrine et Madame Maëlys TOWARA

C.P Madame PATIN Frédérique

CE1 Madame SERVAIS Charlotte

CE2 Madame VOLA Anne Marie

CM1 Madame MANCA Nathalie

CM2 Madame BUIGUES Catherine / M NEYRINCK Christophe

Poste ½ RA (Regroupement d'adaptation) Madame NEYRINCK Aurélie

Madame Manon EPENYOY intégrera l'équipe des Maternelles dans le cadre de son contrat d'apprentissage (CAP Petite Enfance)
Durant toute l'année, les lundis, mardis et vendredis.

Le soutien scolaire dans notre établissement

L'Activité Pédagogique Complémentaire (APC) sera proposée aux élèves par les enseignant(e)s. (Les jours et horaires vous seront précisés selon le niveau de classe.)

Les activités sportives dans le cadre scolaire

Nous poursuivons notre partenariat avec Mathieu DAMIANO par la pratique du Taekwondo, de la Petite Section au CM2. Dix séances par classe offertes par l'école.

Les activités périscolaires

Nous continuerons à vous proposer des activités périscolaires le soir de 16h05 à 17h05, ou entre 11h30 et 13h00. (Les inscriptions se feront courant septembre lors de la présentation des différentes activités proposées.)

Permanence du bureau de l'association des parents d'élèves (APEL)

Le bureau de l'APEL organise une permanence dans l'établissement, une après-midi par semaine, le jour vous sera confirmé dès la rentrée.

Goûter

Les goûters à l'école ne sont pas autorisés. Ils sont inutiles car la cantine est à 11h30 et les sorties à 16h. Toutefois, les enfants qui restent à l'étude, en APC, à la garderie, ou qui pratiquent une activité périscolaire ont en revanche la permission d'apporter un goûter pour 16h.

Règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur, mis à jour, vous sera transmis et entrera en vigueur dès la rentrée.